

# Etat des lieux de la recherche

## La Guerre d'Espagne : Quels impacts dans la vie politique et sociale dans le département de l'Oise ? (1937-1940)

Vincent REIG, historien local

Après une longue période d'amnésie volontaire et presque totale d'au moins une vingtaine d'années, la guerre civile espagnole (1936-1939) sollicite de nos jours la mémoire des derniers témoins et les recherches des historiens, facilitées par l'accès à des fonds d'archives longtemps interdits ou protégés. De nombreuses études monographiques ont été menées sur cet accueil des réfugiés, très largement consacrées aux départements du Sud de la France ou du Grand Ouest. Cet article rend compte de manière novatrice des destins individuels de ces exilés espagnols dans une région, loin du conflit et par conséquent des émotions collectives, que représentent la Picardie et plus particulièrement l'Oise, de 1937 à la Bataille de France.

### L'année 1937, une première vague de réfugiés.

Le caractère à la fois tragique et considérable de la retraite - la *Retirada* – en Catalogne, au cours de l'année 1939, a bien souvent occulté le premier exode de réfugiés espagnols résultant de la conquête du Nord (Pays basques, Asturies) par les armées de Franco. Évalués à 120 000 personnes, ces départs s'effectuent en grande partie par voie maritime avec d'importants contingents d'enfants partis de Bilbao et autres ports basques vers la France ou encore la Grande-Bretagne. La conséquence de cette première vague migratoire ne va pas être sans importance dans l'Oise, comme terre d'accueil des misères de la guerre. En effet, face cet afflux, le premier gouvernement Blum tâche d'élaborer une politique d'accueil des réfugiés où les circulaires secrètes et instructions officielles se multiplient.

Le contingent de réfugiés espagnols assigné au département de l'Oise s'élève à 1 000 individus. La préfecture se charge dans un premier temps de la répartition de ces effectifs sur le territoire isarien, principalement sur le Beauvaisis et le Compiégnois. L'organisation est laissée très rapidement aux communes dont le poids de la réussite des conditions d'accueil incombe réellement. Les préoccupations humanitaires et d'hébergement temporaire sont désormais évidentes. La difficulté majeure réside d'abord par le manque d'information et de précisions sur le nombre exact et la répartition par sexe et âge des réfugiés ainsi que l'état sanitaire de ces derniers. Ces données conditionnent en effet grandement le choix des conditions d'hébergement.

Le samedi 14 août après-midi arrive par train en gare de Beauvais un premier convoi de 258 réfugiés, composés pour l'essentiel de femmes et d'enfants. Un autre convoi à destination de Pont-Sainte-Maxence et de Compiègne quittant la capitale bordelaise dans la nuit du mardi 17 août avec près de 250 réfugiés de la région de Santander.

Globalement on relève un accueil plutôt modéré, voir un sentiment d'indifférence de la part d'une grande partie de la population compiégnoise. Peu à peu le gouvernement renforce le contrôle et la surveillance du flux des réfugiés. Devant l'important afflux d'exilés, à l'été 1937 les pouvoirs publics s'inquiètent à l'échelle nationale des problèmes de disponibilité de places pour l'hébergement. Afin également de diminuer les dépenses de l'État, le ministre socialiste de l'intérieur, Max Dormoy, prescrit au 27 septembre le rapatriement de tous les réfugiés à la charge du gouvernement français ou d'organismes publics, à l'exception des enfants, des malades et des blessés. Le 7 octobre 1937 un premier convoi de 224 personnes quitte l'Oise à 9 heures du matin en direction du Pays Basque par Hendaye.

### **L'impact de la *Retirada* dans l'Oise en 1939**

L'expérience de l'exode de 1939, ou *Retirada* (Retraite), relève pour les autorités d'une difficulté de toute autre ampleur. Une vague sans précédent de réfugiés, essentiellement Catalans cette fois-ci, tente de franchir la frontière pyrénéenne. Les chiffres avancés de 450 000 exilés notent à eux seuls l'ampleur du phénomène. D'autres facteurs vont amplifier ce drame européen : une soudaineté et brièveté de l'exode sur lesquelles une foule s'est précipitée dans un véritable entonnoir que représentent les faibles passages frontaliers, des conditions climatiques hivernales difficiles, et enfin une insuffisante prévision qui est autant le fait des Français que des Espagnols. Face à cette marée humaine, les conditions de l'accueil furent, pendant au moins un mois, calamiteuses. Un premier filtre s'opère dès la frontière par la séparation des familles quand elles ont pu elles-mêmes partir groupées : les femmes, enfants et personnes âgées sont généralement évacués vers des centres d'hébergement dans divers départements de l'hexagone, principalement du Centre et de l'Ouest. Quant aux militaires et jeunes hommes, ils sont conduits dans des « camps de concentration » (expression officielle), sous l'escorte de troupes coloniales françaises rappelant maladroitement et fâcheusement aux républicains espagnols l'emploi des Marocains à la répression franquiste. Cet internement improvisé suscita des sentiments de frustration, colère et rancune.

Au 26 janvier 1939 le ministre de l'intérieur adresse aux préfets une instruction afin de procéder immédiatement et aussi discrètement que possible au recensement de tous les lieux publics ou privés vacants et susceptibles de pouvoir servir de logement pour de futurs réfugiés. En réponse, le préfet de l'Oise indique que deux centres, un à Beauvais et l'autre à Compiègne, dont leur capacité s'élève à un total 500 personnes, limités aux femmes et enfants, peuvent être opérationnels, à l'instar de l'accueil de 1937. Le 30 janvier, face à l'afflux de réfugiés à la frontière, le ministère ajoute une liste de départements à un premier répertoire de destinations sur lesquels il est expressément demandé au préfet des Pyrénées-Orientales d'éloigner les civils et de les diriger vers l'intérieur de l'hexagone. C'est dans ce contexte d'urgence, que la préfecture de l'Oise est prévenue par télégramme de Perpignan de l'arrivée d'un convoi de 1 670 réfugiés espagnols partis du Boulou le 3 février à destination de Beauvais.

Le 4 février, le convoi arrive finalement en gare de Creil en début d'après-midi. Après une distribution de vivres, les réfugiés sont répartis entre différents centres d'hébergement du département, dont l'essentiel se situe dans la partie orientale de l'Oise et la région de Compiègne. C'est un total de 1 306 individus, dont 603 enfants, qui sont reçus à leur arrivée et ainsi dispersés sur plusieurs sites d'accueil, à savoir : Méru, Beauvais, Montataire, Compiègne et Creil. Le contingent assigné à Compiègne s'élève à 318 réfugiés, deuxième lieu d'accueil le plus important derrière la commune de Creil qui accueille 473 exilés. Les contrôles sanitaires et médicaux présentent certaines carences et séquelles de la guerre d'Espagne, bien plus présentes que lors de l'accueil des réfugiés en 1937.

L'accueil par les populations de chaque site varie fortement en fonction des lieux et des conditions même d'hébergement. Si de nombreux dons en espèce et nature ont été fournis par des habitants et qu'aucun incident collectif grave ne se produit dans les centres d'accueil, ces derniers peuvent parfois être précaires et annoncer certains dysfonctionnements. Les contacts avec la population locale existent mais sont fortement limités et sous surveillance.

On note aussi la naissance de nouveaux sites d'accueil et une politique globale de dispersion des centres d'hébergement sur le territoire de l'Oise. Nous pouvons distinguer une typologie des centres en fonction de leur prise en charge. En effet, au cours de cet exode de 1939, trois centres, ceux de Beauvais, Compiègne et Méru sont directement à la charge de l'État français, tandis que quatre autres relèvent d'œuvres et initiatives privées. C'est le cas à Noyon, sous l'initiative du Comité d'accueil aux Basques, ou encore pour la propriété suédoise de la Brévière à Saint-Jean-aux-Bois et des hébergements connus sur Gouvieux et Lamorlay sous l'impulsion de l'Union des Coopérateurs.

### ***La politisation du conflit dans l'Oise***

Cet afflux migratoire s'accompagne d'une politisation du conflit qui déterminera en partie les conditions de l'accueil. Les événements d'Espagne de juillet ont en effet durci le débat politique local, même si les grèves agricoles de l'été 1936 dominent les esprits. Dans ce climat général sensible, les repères traditionnels tendent à s'effacer au profit d'une poussée de l'extrême droite et d'une radicalisation des forces de gauche. Le conflit espagnol accentue ce mouvement de fond à travers d'abord la presse locale, véritable relais des partis politiques du département. Le journal *Le Progrès de l'Oise*, organe officieux du parti Social français (P.S.F), composante de l'extrême droite bien implantée dans le Compiégnois, s'empare de l'actualité du conflit espagnol afin de mieux vilipender les formations de Front Populaire en Espagne comme en France. Des affiches fustigent leurs adversaires politiques et syndicaux contre un « *fascisme rouge* », responsable des terreurs du conflit. À l'inverse, le parti Communiste, qui progresse fortement dans l'Oise en multipliant par 2,5 son score aux élections de 1936 soutient les Républicains. Les actions en faveur de la République espagnole restent isolées sur Compiègne et ses environs : des tracts isolés sont apposés en ville en septembre en faveur de l'engagement volontaire pour la lutte contre le fascisme en terre d'Espagne.

Des initiatives individuelles, marquées par un engagement politique actif, voient le jour au fur et à mesure des premiers mois du conflit à la faveur des républicains espagnols. Plus

globalement, l'odyssée des enfants espagnols est l'une des pages les plus dramatiques des événements d'Espagne qui suscita à la fois les sentiments d'angoisse, de douleur et de joie. Elle fut une réelle épreuve pour des milliers d'enfants avec le changement brutal de pays, d'environnement d'encadrement et de rythme de vie. C'est dans ce contexte difficile que l'accueil des enfants devient une action politique à part entière dès le début du conflit. La France accueillit à elle seule plus de la moitié des enfants exilés. Le premier appel dans la presse ouvrière locale du département afin de recevoir des enfants espagnols date ainsi du 13 septembre 1936. L'accueil de ces enfants se fit soit de façon collective à travers la mise en place de colonies, soit de manière individuelle par placement dans des familles. Ce mouvement est largement financé par des organismes, associations et comités privés. En février 1937, un centre de refuge pour les enfants espagnols est inauguré à Saint-Jean-aux-Bois par la présence du sous-secrétaire d'État à la protection de l'enfance, Suzanne Lacore. La création de ce centre, situé au château de la Brévière, est à l'initiative d'un couple de riches suédois, les époux Aschberg, et favorable à la République espagnole. Leur engagement politique à gauche est manifeste depuis les années 1920 où Olof Aschberg, banquier, aurait aidé au financement des activités des Bolcheviks en Russie. Au mois d'octobre 1933 Madame Aschberg prête le domaine de La Brévière au comité Français de l'Union Internationale de secours aux enfants (organisation patronnée par la Croix-Rouge) pour qu'il y soit accueilli temporairement des enfants de réfugiés Allemands. Il s'agit alors d'enfants de familles juives fuyant pour la plupart le régime nazi. Mis gracieusement à la disposition du Comité suédois pour l'aide aux enfants d'Espagne, le Château héberge en cet hiver 1937 52 enfants accompagnés par un médecin et trois institutrices de nationalité espagnole.

### ***Un destin aux multiples facettes (1939-1940)***

Dès le début de l'exode de janvier 1939, le ministre de l'Intérieur propose aux préfets d'encourager les retours vers l'Espagne à la seule condition que les réfugiés le demandent. Début mars, le préfet rend compte des premiers départs, soit seulement une quinzaine de personnes qui se sont dirigées vers Hendaye. La crainte du retour est manifeste pour un grand nombre de réfugiés où le sort malheureux de rapatriés et les exactions commises par le régime franquiste sont contés. Les autorités du département se trouvent en situation délicate, tiraillées entre les difficultés et les freins à l'organisation des départs et les facteurs humains, tout particulièrement concernant la problématique des enfants. L'accueil et l'attitude des autorités tendent à se durcir auprès des exilés dont certains sont rapidement suspectés de pouvoir représenter un danger idéologique et politique pour le gouvernement français.

Afin de réduire la population des camps et leur charge pour le budget, dès le printemps 1939, l'État français œuvre à utiliser une partie des réfugiés espagnols comme main-d'œuvre. Si certaines communes employaient déjà des exilés à des petits travaux d'entretien, les préfets doivent désormais rechercher les débouchés possibles à la main-d'œuvre espagnole à l'échelle du département, principalement sur le plan agricole, en accord avec les services de l'Inspection du Travail et de l'Office départemental de Placement. Tout en devenant un apport important à l'économie française, les autorités craignent néanmoins, en raison de la persistance d'un chômage latent, de faire des exilés espagnols des concurrents des travailleurs français.

C'est pourquoi ce changement de statuts des réfugiés et les embauches à venir sont gérés avec prudence par les autorités locales.

La mobilisation générale en septembre 1939 et les débuts du second conflit mondial donnent une tout autre dimension à la place des réfugiés espagnols comme main-d'œuvre indispensable aux besoins de la défense nationale. Des Compagnies de Travailleurs Étrangers (CTE), unités d'environ 250 hommes, commandées par des officiers français, sont constituées. Formées directement dans les camps, l'engagement dans ces compagnies ne permet nullement un regroupement familial, mais nombre d'Espagnols en acceptent les conditions avec le seul but d'échapper à l'internement. Quant aux autorités de l'État français, les CTE correspondent à un moyen efficace de contrôle des exilés. De nombreux Espagnols sont incorporés pour aller travailler dans l'organisation défensive du territoire français. On relève ainsi des hommes du camp de Gurs, situé près d'Oloron-Sainte-Marie en Pyrénées Atlantiques actuel, rejoindre l'Oise et Ormoy-Villers afin sans doute de participer en l'année 1939 à la construction de la ligne Chauvineau, ensemble de fortifications légères chargées d'assurer une dernière couverture de Paris en cas d'invasion.

À partir de l'entrée en guerre, l'intégration de ces populations à l'économie nationale se fait progressivement par embauche massive dans l'agriculture mais aussi dans les services ou l'industrie, notamment des mines et de la métallurgie. Les ministères de la Défense et de l'Air recrutent aussi pour les industries d'armement. Au printemps 1940, des réfugiés espagnols sont ainsi placés aux fonderies de Creil et de Nogent-sur-Oise tandis que la poudrerie nationale de Toulouse fait un appel pour recruter des exilés basques, à l'instar du centre de Noyon. Désormais ce ne sont plus seulement les hommes des camps d'internement mais l'ensemble des réfugiés, femmes et adolescents des deux sexes, où qu'ils se trouvent, qui participe à ce processus d'intégration dans l'économie française. L'instruction n° 515 du ministère de l'Intérieur aux préfets en date du 7 février 1940 envisage d'autres mesures pour résoudre le problème des réfugiés en favorisant notamment les regroupements familiaux autour du chef de famille quand il a trouvé du travail, avec un droit aux allocations familiales, à l'égal des Français. Cette mutation favorable à l'intégration économique et sociale génère des comportements de repli et de contestations de la part de certaines populations de l'Oise.

La guerre mondiale bouleverse la situation et les autorités ministérielles changent de ton à l'automne 1939. Une circulaire adressée aux préfets le 19 septembre à faire preuve rapidement de persuasion pour activer les rapatriements. En cette fin novembre, les centres d'hébergement de l'Oise ne comptent plus un grand nombre d'exilés. L'accélération de la diminution du nombre de réfugiés et des rapatriements est semble-il suscitée par l'entrée en guerre de la France au début septembre.

La dernière alternative qui peut s'offrir aux réfugiés espagnols est enfin l'engagement sous les drapeaux. Cet enrôlement dans l'armée ne fut pas évident à ses débuts, du moins jusqu'à l'entrée en guerre. Nombreux sont les combattants d'une guerre civile qui a épuisé et désenchanté ces hommes qui ne souhaitent pas reprendre les armes immédiatement. Tandis que certains font tout de même le choix de servir dans la Légion étrangère pour être envoyés aussitôt à Sidi Bel Abbes en Algérie, le gouvernement crée les « Régiments de Marche des Volontaires Étrangers » (RMVE) dont les recrues s'engageaient pour la durée de la guerre

seulement et non pour les cinq ans de rigueur. Trois de ces régiments sont formés au camp de Barcarès et dans lesquels les Espagnols constituent le groupe le plus nombreux. Les RMVE, unités mal équipées et surnommées par dérision « régiments ficelles » vont être engagés dans la bataille de France en mai 1940. L'ensemble de ces combattants paie un lourd tribut lors de cette participation directe à la lutte armée. À travers ces divers types d'encadrement et d'engagements volontaires, on estime généralement à près de 5 000 le nombre d'Espagnols qui trouve la mort au cours de la Bataille de France. En outre, lors de l'avancée des troupes allemandes au printemps 1940, de nombreux Espagnols sont faits prisonniers, en particulier dans l'Est et dans l'Aisne. Ces hommes, non assimilés aux soldats de l'armée régulière, sont alors déportés en Allemagne dans les camps de concentration.

Véritable exode massif d'un pan entier de la société espagnole avec toutes ses compositions sociales, les modalités d'accueil, différentes selon la périodisation du conflit mettent en lumière les contradictions internes de l'Etat français et des pouvoirs publics, entre l'obligation républicaine du droit d'asile et la montée en puissance des contestations. C'est aussi dans ce contexte difficile que repose toute la responsabilité aux autorités locales, et plus particulièrement à l'échelle des municipalités. Ces dernières doivent faire preuve de réalisme et de compromis face à un Etat qui oscille, tout particulièrement à partir de l'année 1939, entre la stratégie de l'exclusion et l'utilisation politique, économique puis militaire de cette vague sans précédent d'hommes et de femmes.